

REPUBLIQUE FRANÇAISE

- SIN LE NOBLE (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21590569600013

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE DOUAI

M. 14

Budget supplémentaire (3)
Voté par nature

BUDGET : SIN NOBLE VILLE (4)

ANNEE 2023

- (1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).
(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.
(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.
(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Vu pour être annexé à
la délibération n° 363. SS/2023
du Conseil municipal du 09 Juin 2023


Christophe DUJONT

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	31

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 59569	SIN LE NOBLE SIN LE NOBLE VILLE	BS 2023
----------------------------	--	--------------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	15 537
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Communauté d'agglomération du douaisis	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
11 302 196	14 023 991	901,52	1180,37

Informations financières - ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1 Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 188,15	1 099,00
2 Produit des impositions directes/population	421,30	594,00
3 Recettes réelles de fonctionnement/population	1 412,44	1 305,00
4 Dépenses d'équipement brut/population	964,85	297,00
5 Encours de dette/population	671,83	829,00
6 DGF/population	176,21	170,00
7 Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	62,57%	60,40%
8 Dépenses de fonct. Et remb. Dette en capital/recettes réelles de fonct (2)	88,43%	91,00%
9 Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	68,31%	22,80%
10 Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	47,57%	63,50%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L.2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération,...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les programmes d'équipement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) budgétaires Délibération N° 16658 13 du 09/04/2013 .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement) ;
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	4 056 875,80	929 271,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 3 127 604,80

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	4 056 875,80	4 056 875,80
--	---------------------	---------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	4 630 935,80	10 230 300,42

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	5 257 281,01	584 169,54
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 926 253,15	(si solde positif) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	10 814 469,96	10 814 469,96
---	----------------------	----------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	14 871 345,76	14 871 345,76
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	4 250 000,00	0,00	500 792,00	500 792,00	4 750 792,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	11 650 000,00	0,00	-100 000,00	-100 000,00	11 550 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 300 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	1 340 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		17 200 000,00	0,00	440 792,00	440 792,00	17 640 792,00
66	Charges financières	288 500,00	0,00	0,00	0,00	288 500,00
67	Charges exceptionnelles	40 000,00	0,00	116 400,00	116 400,00	156 400,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	100 000,00		291 000,00	291 000,00	391 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		17 628 500,00	0,00	848 192,00	848 192,00	18 476 692,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	2 767 384,00		3 208 683,80	3 208 683,80	5 976 067,80
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	620 000,00		0,00	0,00	620 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		3 387 384,00		3 208 683,80	3 208 683,80	6 596 067,80
TOTAL		21 015 884,00	0,00	4 056 875,80	4 056 875,80	25 072 759,80

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	25 072 759,80
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	130 000,00	0,00	500 000,00	500 000,00	630 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	699 700,00	0,00	0,00	0,00	699 700,00
73	Impôts et taxes	9 881 545,00	0,00	145 806,00	145 806,00	10 027 351,00
74	Dotations et participations	10 112 134,00	0,00	88 465,00	88 465,00	10 200 599,00
75	Autres produits de gestion courante	185 000,00	0,00	0,00	0,00	185 000,00
Total des recettes de gestion courante		21 008 379,00	0,00	734 271,00	734 271,00	21 742 650,00
76	Produits financiers	5,00	0,00	0,00	0,00	5,00
77	Produits exceptionnels	7 500,00	0,00	195 000,00	195 000,00	202 500,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		21 015 884,00	0,00	929 271,00	929 271,00	21 945 155,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		21 015 884,00	0,00	929 271,00	929 271,00	21 945 155,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	3 127 604,80
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	25 072 759,80
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	6 596 067,80
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.
(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.
(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	150 000,00	111 466,25	-2 500,00	-2 500,00	258 966,25
204	Subventions d'équipement versées	475 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	520 000,00
21	Immobilisations corporelles	4 477 724,00	5 134 152,05	3 674 883,28	3 674 883,28	13 286 759,33
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	11 662,71	913 552,52	913 552,52	925 215,23
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	5 102 724,00	5 257 281,01	4 630 935,80	4 630 935,80	14 990 940,81
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	950 000,00	0,00	0,00	0,00	950 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	952 000,00	0,00	0,00	0,00	952 000,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers(8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	6 054 724,00	5 257 281,01	4 630 935,80	4 630 935,80	15 942 940,81
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	6 054 724,00	5 257 281,01	4 630 935,80	4 630 935,80	15 942 940,81

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	926 253,15
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	16 869 193,96
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 065 840,00	584 169,54	1 322 252,00	1 322 252,00	2 972 261,54
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 065 840,00	584 169,54	1 322 252,00	1 322 252,00	2 972 261,54
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	1 250 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	1 350 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	5 599 364,62	5 599 364,62	5 599 364,62
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	350 000,00	0,00	0,00	0,00	350 000,00
	Total des recettes financières	1 601 500,00	0,00	5 699 364,62	5 699 364,62	7 300 864,62
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 667 340,00	584 169,54	7 021 616,62	7 021 616,62	10 273 126,16
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	2 767 384,00		3 208 683,80	3 208 683,80	5 976 067,80
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	620 000,00		0,00	0,00	620 000,00

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		3 387 384,00		3 208 683,80	3 208 683,80	6 596 067,80
TOTAL		6 054 724,00	584 169,54	10 230 300,42	10 230 300,42	16 869 193,96

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	16 869 193,96
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

6 596 067,80

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	500 792,00		500 792,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	-100 000,00		-100 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	40 000,00		40 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	116 400,00	0,00	116 400,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	291 000,00		291 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		3 208 683,80	3 208 683,80
Dépenses de fonctionnement – Total		848 192,00	3 208 683,80	4 056 875,80

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 056 875,80
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	108 966,25	0,00	108 966,25
204	Subventions d'équipement versées	45 000,00	0,00	45 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	8 809 035,33	0,00	8 809 035,33
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	925 215,23	0,00	925 215,23
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		9 888 216,81	0,00	9 888 216,81

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	926 253,15
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 814 469,96
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	500 000,00		500 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	145 806,00		145 806,00
74	Dotations et participations	88 465,00		88 465,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	195 000,00	0,00	195 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		929 271,00	0,00	929 271,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	3 127 604,80
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 056 875,80
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	100 000,00	0,00	100 000,00
13	Subventions d'investissement	1 906 421,54	0,00	1 906 421,54
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		3 208 683,80	3 208 683,80
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		2 006 421,54	3 208 683,80	5 215 105,34

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	5 599 364,62
-----------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 814 469,96
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	4 250 000,00	500 792,00	500 792,00
60221	Combustibles et carburants	0,00	0,00	0,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	234 600,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	115 000,00	1 000,00	1 000,00
60612	Energie - Electricité	700 000,00	329 792,00	329 792,00
60613	Chauffage urbain	900 000,00	170 000,00	170 000,00
60621	Combustibles	50,00	0,00	0,00
60622	Carburants	75 000,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	463 450,00	0,00	0,00
60624	Produits de traitement	9 500,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	35 800,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	79 600,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	220 900,00	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	31 300,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	23 500,00	0,00	0,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	10 000,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	57 000,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	6 500,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	64 300,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	61 050,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	121 000,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	45 000,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	5 000,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	49 500,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	41 700,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	66 100,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	500,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	20 500,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	26 850,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	21 550,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	52 000,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	0,00	0,00
6228	Divers	500,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	8 500,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	127 050,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	7 000,00	0,00	0,00
6237	Publications	14 050,00	0,00	0,00
6238	Divers	11 000,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	245 300,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	500,00	0,00	0,00
6256	Missions	1 200,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	800,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	25 000,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	106 000,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	18 450,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	2 000,00	0,00	0,00
6284	Redevances pour services rendus	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	71 500,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	500,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	12 400,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	60 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	11 650 000,00	-100 000,00	-100 000,00
6216	Personnel affecté par GFP de rattachemen	0,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	10 500,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	124 330,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	33 500,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	144 570,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	5 041 500,00	-100 000,00	-100 000,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	241 350,00	0,00	0,00
64114	Personnel titulaire - Indemnité inflat°	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	1 204 600,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	1 312 200,00	0,00	0,00
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflat°	0,00	0,00	0,00
64161	Emplois jeunes	600,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
64162	Emplois d'avenir	800,00	0,00	0,00
64164	Emplois d'insertion - indemnité inflat°	0,00	0,00	0,00
64168	Autres emplois d'insertion	653 300,00	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	15 000,00	0,00	0,00
64171	Apprentis - rémunérations	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 007 500,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 696 500,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	82 500,00	0,00	0,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	400,00	0,00	0,00
64731	Allocations chômage versées directement	1 300,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	70 000,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	9 550,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 300 000,00	40 000,00	40 000,00
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	200,00	0,00	0,00
6518	Autres	5 800,00	0,00	0,00
6531	Indemnités	190 000,00	0,00	0,00
6532	Frais de mission	150,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	15 000,00	0,00	0,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	12 200,00	0,00	0,00
6535	Formation	6 600,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	15 150,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	8 000,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	49 000,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	500,00	0,00	0,00
657362	Subv. fonct. CCAS	691 400,00	40 000,00	40 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	305 500,00	0,00	0,00
65888	Autres	500,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		17 200 000,00	440 792,00	440 792,00
66	Charges financières (b)	288 500,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	265 000,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	20 000,00	0,00	0,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	3 000,00	0,00	0,00
6688	Autres	500,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	40 000,00	116 400,00	116 400,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	5 000,00	116 400,00	116 400,00
6714	Bourses et prix	1 000,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	6 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 500,00	0,00	0,00
6748	Autres subventions exceptionnelles	20 000,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	6 500,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	100 000,00	291 000,00	291 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		17 628 500,00	848 192,00	848 192,00
023	Virement à la section d'investissement	2 767 384,00	3 208 683,80	3 208 683,80
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	620 000,00	0,00	0,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	620 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 387 384,00	3 208 683,80	3 208 683,80
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 387 384,00	3 208 683,80	3 208 683,80
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		21 015 884,00	4 056 875,80	4 056 875,80

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 056 875,80
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	24 262,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	26 753,40
= Différence ICNE N – ICNE N-1	20 000,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	130 000,00	500 000,00	500 000,00
6091	RRR obtenus sur matières premières	0,00	500 000,00	500 000,00
6094	RRR obtenus sur études et prestat°	0,00	0,00	0,00
6097	RRR obtenus sur achats de marchandises	0,00	0,00	0,00
619	RRR obtenus sur services extérieurs	0,00	0,00	0,00
629	RRR obtenus / autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	130 000,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	699 700,00	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	25 000,00	0,00	0,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	25 000,00	0,00	0,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	30 000,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	39 500,00	0,00	0,00
70631	Redevances services à caractère sportif	30 500,00	0,00	0,00
7066	Redevances services à caractère social	230 000,00	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	160 000,00	0,00	0,00
70688	Autres prestations de services	200,00	0,00	0,00
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	155 000,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	4 500,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	9 881 545,00	145 806,00	145 806,00
73111	Impôts directs locaux	6 400 000,00	145 806,00	145 806,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	2 293 681,00	0,00	0,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	239 405,00	0,00	0,00
73221	FNGIR	50 459,00	0,00	0,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	275 000,00	0,00	0,00
7328	Autres fiscalités reversées	10 000,00	0,00	0,00
7336	Droits de place	5 000,00	0,00	0,00
7338	Autres taxes	0,00	0,00	0,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	33 000,00	0,00	0,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	230 000,00	0,00	0,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	45 000,00	0,00	0,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	300 000,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	10 112 134,00	88 465,00	88 465,00
7411	Dotation forfaitaire	2 738 000,00	-224,00	-224,00
74123	Dotation de solidarité urbaine	4 350 000,00	7 341,00	7 341,00
74127	Dotation nationale de péréquation	287 000,00	30 362,00	30 362,00
74718	Autres participations Etat	300 000,00	0,00	0,00
7473	Participat° Départements	80 000,00	0,00	0,00
74751	Participat° GFP de rattachement	204 016,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	1 050 000,00	0,00	0,00
7482	Compens. perte taxe add. droits mutation	0,00	0,00	0,00
748313	Dotat° de compensation de la TP	6 000,00	0,00	0,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	15 000,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	350 000,00	50 986,00	50 986,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	0,00	0,00	0,00
748372	Dotation politique de la ville	732 118,00	0,00	0,00
7484	Dotation de recensement	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	185 000,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	185 000,00	0,00	0,00
757	Redevances versées par fermiers, conces.	0,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES		21 008 379,00	734 271,00	734 271,00
(a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013				
76	Produits financiers (b)	5,00	0,00	0,00
7688	Autres	5,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	7 500,00	195 000,00	195 000,00
7711	Dédits et pénalités perçus	2 500,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	195 000,00	195 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	5 000,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		21 015 884,00	929 271,00	929 271,00
= a + b + c + d				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
7761	Diff / réal (+) transférées en invest.	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	21 015 884,00	929 271,00	929 271,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	3 127 604,80
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 056 875,80
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	150 000,00	-2 500,00	-2 500,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	75 000,00	47 500,00	47 500,00
2051	Concessions, droits similaires	75 000,00	-50 000,00	-50 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	475 000,00	45 000,00	45 000,00
2041512	GFP rat : Bâtiments, installations	475 000,00	45 000,00	45 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	4 477 724,00	3 674 883,28	3 674 883,28
2111	Terrains nus	0,00	150 000,00	150 000,00
2112	Terrains de voirie	1 478 665,00	-738 251,54	-738 251,54
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	400 000,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	275 000,00	275 000,00
21311	Hôtel de ville	50 000,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	380 000,00	380 000,00
21316	Equipements du cimetière	0,00	125 000,00	125 000,00
21318	Autres bâtiments publics	981 559,00	1 917 958,18	1 917 958,18
2135	Installations générales, agencements	925 000,00	897 769,10	897 769,10
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	94 159,09	94 159,09
2152	Installations de voirie	0,00	114 000,00	114 000,00
21534	Réseaux d'électrification	520 000,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	0,00
21571	Matériel roulant	0,00	45 000,00	45 000,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	10 000,00	10 000,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	20 000,00	11 100,00	11 100,00
2182	Matériel de transport	80 000,00	200 000,00	200 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	97 148,45	97 148,45
2184	Mobilier	15 000,00	8 000,00	8 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	7 500,00	88 000,00	88 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	913 552,52	913 552,52
2313	Constructions	0,00	680 688,80	680 688,80
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	32 863,72	32 863,72
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	200 000,00	200 000,00
913	Opération d'équipement n° 913 (5)	0,00	0,00	0,00
925	Opération d'équipement n° 925 (5)	0,00	0,00	0,00
934	Opération d'équipement n° 934 (5)	0,00	0,00	0,00
936	Opération d'équipement n° 936 (5)	0,00	0,00	0,00
937	Opération d'équipement n° 937 (5)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		5 102 724,00	4 630 935,80	4 630 935,80
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 000,00	0,00	0,00
10223	TLE	2 000,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	950 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	945 000,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		952 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		6 054 724,00	4 630 935,80	4 630 935,80
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		6 054 724,00	4 630 935,80	4 630 935,80

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
			RESTES A REALISER N-1 (11)	5 257 281,01
				+
			D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	926 253,15
				=
			TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 814 469,96

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 065 840,00	1 322 252,00	1 322 252,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	398 400,00	142 602,60	142 602,60
1322	Subv. non transf. Régions	160 000,00	240 139,04	240 139,04
1323	Subv. non transf. Départements	397 500,00	554 055,93	554 055,93
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	69 940,00	370 454,43	370 454,43
1342	Amendes de police non transférable	40 000,00	15 000,00	15 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 065 840,00	1 322 252,00	1 322 252,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 250 000,00	5 699 364,62	5 699 364,62
10222	FCTVA	1 000 000,00	100 000,00	100 000,00
10226	Taxe d'aménagement	250 000,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	5 599 364,62	5 599 364,62
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
1381	Subv non transf Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	0,00
1388	Autres subventions non transférables	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 500,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	350 000,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 601 500,00	5 699 364,62	5 699 364,62
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		2 667 340,00	7 021 616,62	7 021 616,62
021	Virement de la sect° de fonctionnement	2 767 384,00	3 208 683,80	3 208 683,80
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	620 000,00	0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00	0,00
2118	Autres terrains	0,00	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	22 029,86	0,00	0,00
28031	Frais d'études	6 006,61	0,00	0,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	74 439,78	0,00	0,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	1 362,93	0,00	0,00
2804422	Sub nat privé - Bâtiments et installat°	2 256,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	28 958,00	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 870,94	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	33 531,62	0,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	25 562,78	0,00	0,00
28132	Immeubles de rapport	2 253,68	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	83 570,55	0,00	0,00
28138	Autres constructions	5 744,49	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	12 870,98	0,00	0,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	8 155,44	0,00	0,00
281532	Réseaux d'assainissement	152,88	0,00	0,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	940,97	0,00	0,00
281571	Matériel roulant	24 002,91	0,00	0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	5 781,49	0,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	37 833,95	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	76 201,20	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	40 741,44	0,00	0,00
28184	Mobilier	32 233,93	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	93 497,57	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		3 387 384,00	3 208 683,80	3 208 683,80

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		3 387 384,00	3 208 683,80	3 208 683,80
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		6 054 724,00	10 230 300,42	10 230 300,42

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	584 169,54
-----------------------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 814 469,96
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 913 (1)
LIBELLE : SALLE HENRI MARTEL

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		24 572,49	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	24 572,49	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	24 572,49	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 919 (1)
LIBELLE : STADE FRERES MARTEL

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 925 (1)
LIBELLE : FRICHE PARIS-DENIS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		18 231,75	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	18 231,75	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	18 231,75	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 934 (1)
LIBELLE : CITE DU BIVOUAC RENOVATION

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		103 397,74	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	103 397,74	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	103 397,74	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 936 (1)
LIBELLE : ANRU

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		24 091 419,14	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	137 510,10	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	137 510,10	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	634 263,87	0,00	0,00	0,00	0,00
2041512	GFP rat : Bâtiments, installations	60 643,87	0,00	0,00	0,00	0,00
2042	Subv. équip. personnes droit privé	20 444,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	553 176,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	268 756,80	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	132 320,85	0,00	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	2 322,70	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	71 707,75	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	757,79	0,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	18 213,37	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	679,40	0,00	0,00	0,00	0,00
217538	Autres réseaux (mise à dispo)	13 662,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	6 413,35	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	18 322,30	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	4 357,29	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	23 050 888,37	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	31 694,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	15 054 135,79	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	6 908 043,03	0,00	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	568 010,59	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	489 004,96	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

- (4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 937 (1)
LIBELLE : RAQUET

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		35 072,06	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	35 072,06	0,00	0,00	0,00	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	35 072,06	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURE	D2

Nombre de membres en exercices : 33
 Nombre de membres présents : 23
 Nombre de membres représentés : 20
 Nombre de suffrages exprimés : 32

Date de la convocation : 02 juin 2023
 Présenté par Monsieur Christophe Dumont, Maire

A Sin-le-Noble, le 09 juin 2023
 Délibéré par le Conseil municipal, réuni en session
 A Sin-le-Noble, le 09 juin 2023



VOTES
 Pour : 32
 Contre : 0
 Absentions : 1

Christophe DUMONT 	Didier CARREZ Procuration à Mme Michèle DECREUS 	Marie-Josée DELATTRE 	Jean-Claude DESMENEZ
Johanne MASCRET Procuration à Mme Marie-Josée DELATTRE 	Freddy DELVAL 	Christelle DUPRIEZ 	Henri JARUGA
Michèle DECREUS 	Dimitri WIDIEZ Procuration à M. Patrick DUBREUCQ 	Jean-Michel CHOTIN 	Jean-Pierre BERLINET
Françoise SANTERRE 	Claudine BEDENIK 	Joselyne GEMZA 	Christiane DUMONT
Patrick ALLARD Procuration à Mme Marie-Bernadette SOMBE 	Marc BAILLEZ 	Patrick DUBREUCQ 	Sylvie DORNE
Pascal DAMBRIN 	Caroline FAIVRE Procuration à Mme Joselyne GEMZA 	Jean-François JOOS 	Stéphanie CARAMOUR
Marie-Bernadette SOMBE 	Emeline HOURNON Procuration à M. Rémi KRZYKALA 	Elise SALPETRA Procuration à Mme Françoise SANTERRE 	Brahim MAHMOUD Procuration à M. Marc BAILLEZ
Robin POPOWSKI Procuration à M. Jean-François JOOS 	Rémi KRZYKALA 	Viviane BIZET 	Guillaume KRZYKALA
Laëtitia DUCATILLON Procuration à M. Pascal DAMBRIN 			

Certifié exécutoire,
 Compte tenu de la transmission,
 En sous-préfecture de Douai le
 Et de la notification le
 Fait à Sin-le-Noble, le

13 JUIN 2023
 13 JUIN 2023
 13 JUIN 2023

Le Maire
 Christophe DUMONT